



## **Chemins vers la littérature pied-noir<sup>1</sup> d'Alessandro Costantini (Università Ca' Foscari Venezia)**

### REMERCIEMENTS

*Tout d'abord je tiens à remercier tous ceux qui ont rendu possible ma présence ici, aujourd'hui : c'est un honneur plutôt flatteur pour moi, mais cela comporte aussi une tâche et une responsabilité difficiles.*

*Je remercie donc le **Centre de Documentation Historique sur l'Algérie** et en particulier ses membres Mme Anne-Marie Perez et M. Marc Andréo, ainsi que Mme Bénédicte Hollender de l'Association Mémoire de Notre Temps, qui est à l'origine même de cette invitation.*

*Ce texte étant la mise au point d'une communication orale, à maints endroits il en conserve, même à l'écrit, l'allure et les manières. Qu'on veuille bien me le pardonner. Merci.*

### **Prémisses**

Le devoir de modestie ou de prudence, m'impose de préciser d'entrée de jeu que prétendre de ma part vous dire ce qu'est le pataouète, je n'y songe pas le moins du monde. Je ne

pourrais jamais prétendre expliquer à quelqu'un ... sa langue maternelle, ou celle de sa famille, qu'il ait grandi - ou pas - complètement entouré ou embrassé par elle.

En revanche, je peux essayer de brosser un panorama rapide de quelques définitions du pataouète ou plutôt, en tant que spécialiste de littérature, je peux vous présenter quelques résultats de mes recherches sur le pataouète dans les textes littéraires, et sur la 'littérature pataouète', si elle est avérée. Il s'agit alors de comprendre si elle existe ou pas.

Mon intervention d'aujourd'hui voudrait être une sorte d'état des lieux, de bilan provisoire des connaissances acquises sur le rapport entre le pataouète et la littérature.

### **Prémisse scientifique**

Tout d'abord, dans ce lieu, le CDHA, où l'on parle et l'on fait des rencontres, je crois qu'il n'est pas inutile de dire un mot sur la mienne de rencontre avec le pataouète, parce que cela peut éclairer la perspective de mon travail de recherche.

En amont de mon intérêt pour le pataouète, il y a mon amour pour le langage et mon intérêt pour les langues, pour les dialectes, pour tout ce qui est verbal et sert non seulement à communiquer, mais encore plus à s'exprimer, à se dire, à exister dans notre monde humain, qui est le monde culturel. À la limite essayer de communiquer importe moins qu'essayer de se dire : ce qui revient en quelque sorte à communiquer avec soi-même, lorsque personne d'autre n'est à l'écoute. Je considère que la communication avec soi-même est le préalable nécessaire pour communiquer avec d'autres.

Et donc, de ma part, il y avait et il y a un intérêt voire une passion pour toute forme de langage, y compris les langages particuliers, qui s'écartent de la norme commune. S'ils s'en écartent, c'est qu'ils viennent avant ou à côté de la norme, c'est qu'ils expriment l'individu plus ou moins directement, avant qu'il décide de se conformer à la norme sociale. Donc, je suis attiré moins par

l'individu en tant qu'applicateur de la langue, que par celui qui est porteur d'une parole individuelle ou, du moins, d'une parole qui n'est pas celle de tout le monde, mais seulement d'une partie de ce monde, d'une minorité, surtout si elle est en quelque sorte repoussée aux marges, voire exclue de la légalité langagière officielle. Parce que c'est là, à mon avis, que réside la créativité humaine, le pouvoir créateur et innovateur dans et par le langage.

Bref, c'est pour cela que, lorsque dans ma vie professionnelle je m'occupais de littérature et de langue françaises au sens strict du mot, je me suis découvert un fort penchant pour les langues et les cultures marginales, en premier lieu pour l'argot. En deuxième lieu, mon intérêt s'est tourné vers les littératures francophones de la Caraïbe, l'haïtienne tout particulièrement, et leur diglossie littéraire : c'est-à-dire par la présence, dans la langue de ces textes, le français, de la langue vernaculaire de tout le peuple haïtien : le créole.

En troisième lieu, toujours aux prises avec le monde français colonial, africain cette fois, je me suis penché sur le « petit-nègre » dans la bande dessinée, sur sa variante militaire, le français-tirailleur, et sur ce qu'on disait être son équivalent algérien, un soi-disant « sabir ».

Il faut préciser dès lors ce qu'est le « sabir », celui d'Algérie en particulier.<sup>2</sup> Les sabirs sont des types de langues issus d'un contact entre deux ou plusieurs langues et nés d'un besoin d'intercompréhension ; des langues dont on fait un usage occasionnel, bilatéral et conscient. « [Trente ans après la conquête de l'Algérie, depuis 1860] le sabir a cessé d'être bilatéral [...] Il est, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, réservé aux arabophones et [...] berbérophones. En effet, les autres non francophones, Italiens, Espagnols, etc. et même Maltais [...], vont s'efforcer de parler dans le langage populaire ambiant, qu'ils contribueront d'ailleurs à former et à enrichir [...] Ce qu'on continuera alors à appeler sabir n'est plus que le français mal compris et mal parlé par les arabophones des classes les moins éduquées, et utilisé unilatéralement dans leurs rapports de tous ordres avec les francophones [...] il ne vient à l'idée d'aucun francophone en Afrique du Nord de s'exprimer normalement en sabir. <sup>3</sup> ». En fait, ces locuteurs ne se représentent pas ces parlers comme des échecs sur le plan linguistique, mais comme des tentatives plus ou moins bien réussies. Avec Perego et Martinet<sup>4</sup>, nous devons alors définir la langue de ces textes, un pseudo-sabir, puisqu'elle est unilatérale dans sa situation d'énonciation. En outre, il serait plus correct de l'appeler « pseudo-sabir (unilatéral) de fiction », puisque c'est un pseudo-sabir qui n'est même pas authentique : ce n'est pas une langue spontanée qui vise la communication intersubjective, mais une imitation caricaturale.<sup>5</sup>

Par la porte du sabir, je suis entré dans l'univers langagier et culturel de l'Algérie d'antan tout entier. J'y ai rencontré enfin le pataouète (qui d'ailleurs le plus souvent est le type de français que le sabirisant se trouve à pouvoir/devoir imiter)<sup>6</sup>.

Il y a donc pour moi un intérêt, un amour pour les créations langagières, pour des phénomènes linguistiques qui en quelque mesure doivent leur existence aux vaincus de l'Histoire, à ceux qu'elle a laissés pour compte. C'est une solidarité, un amour - qu'en latin on appellerait une *pietas*, une piété -, pour ce qui leur reste encore et à jamais : leur voix, l'instrument de leur être au monde, leur langue. On pourra la repousser, la chasser, la minorer et la marginaliser, mais on ne pourra jamais la tuer, la faire disparaître de ces régions de la vie où le cœur existe et bat librement.

La littérature en pataouète, et aussi la littérature en sabir dans ses manifestations les plus nobles, constituent à mes yeux une des formes les meilleures de ce que Barthes appelle l'*écriture* : c'est à dire un acte langagier et sémiotique par lequel on réalise, on atteint la solidarité historique, qui est elle aussi une forme de « la belle amour humaine » évoquée par l'écrivain haïtien Jacques Stephen Alexis.<sup>7</sup>

### **Prémisse non scientifique**

Mais pourquoi est-ce que j'ai été attiré par la littérature en pataouète et par le monde qui l'a exprimée, alors que tout semblait m'en éloigner, ne fût-ce que, par exemple, du point de vue historique et politique ?

Au-delà de ces superstructures culturelles, ce sont au contraire mes structures profondes humaines, affectives et langagières, qui m'ont poussé vers

le pataouète et le monde pied-noir.

De regarder ces photos, de lire ces récits de vie familiale, de jeux d'enfants à la campagne ... c'est mon enfance qui refait surface : les sandales des gosses, les culottes et les jupettes vraiment courtes par souci d'économie, une ambiance générale commune, partagée, populaire parce qu'elle était celle d'un peuple.

Et cette langue, directe, immédiate, populaire, faite de dialecte ou qui avait le dialecte comme substrat, qui se fondait avec lui, en unissant le présent et le passé des origines personnelles et familiales.

## **Le titre : le pataouète et la littérature**

### **Le pataouète**

« Le pataouète, à l'origine pour certains le parler des émigrants espagnols (les Pataouètes), a été le parler pied-noir d'Alger et de sa région, plus généralement et par extension le parler populaire des Français d'Algérie, voire la langue pratiquée dans tout le Nord de l'Afrique du Nord. [...] C'est le langage usuel du petit peuple des grandes villes d'Algérie, le ciment linguistique d'une société multi-ethnique algérienne en formation.<sup>8</sup> Aussi, « disons que le pataouète est un français gargantuesque »<sup>9</sup>. Reconnaître et accorder au pataouète son importance est une action historique et culturelle juste et nécessaire, qui n'a rien à voir avec une justification du colonialisme.<sup>10</sup>

Parmi les études publiées, principalement des dictionnaires ou des lexiques, consacrées au pataouète, de quelque façon que l'on ait choisi de le nommer, l'on devra retenir surtout :

- a. en 1931, les remarques sur le « style » et le lexique de la langue de Cagayous données par Gabriel Audisio, dans son « Introduction » à : Musette, *Cagayous*, Paris, Claude Tchou - Bibliothèque des Introuvables, 2003, pp. 11-30 ; 1ère éd. :

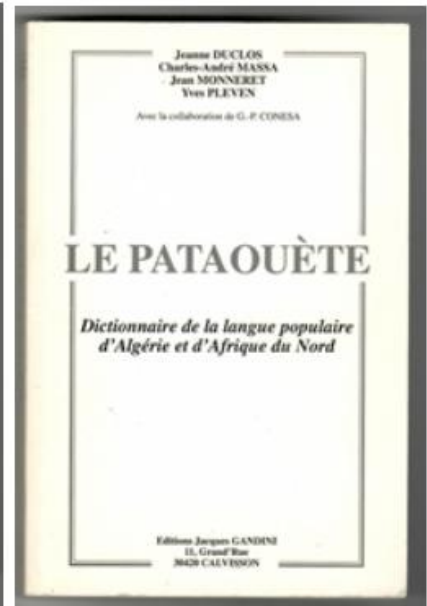
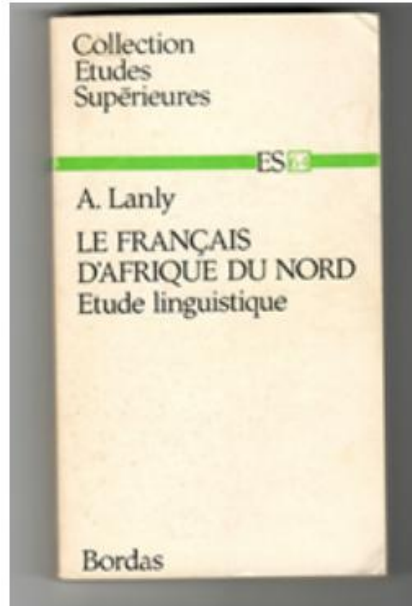
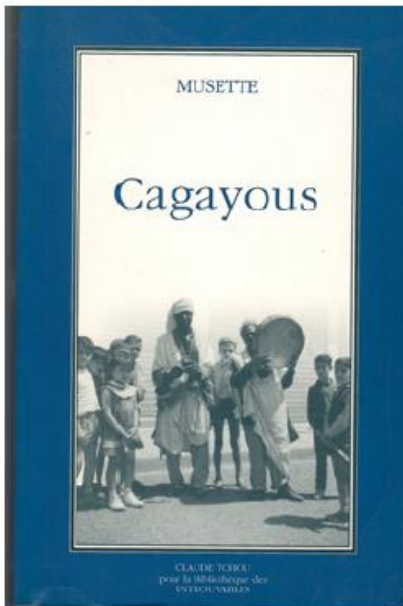
*Cagayous ses meilleures histoires*, Paris, Gallimard, 1931 ;

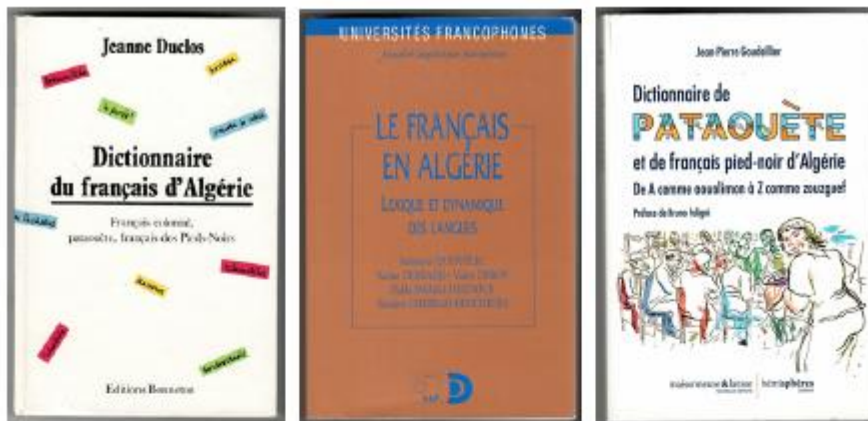
- b. en 1962, la thèse de doctorat de André Lanly : *Le français d'Afrique du Nord (Étude linguistique)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1962, 367 p. ; plusieurs fois réimprimée ;

- d. en 1992, Jeanne Duclos - Charles-André Massa - Jean Monneret - Yves Pleven, *Le pataouète. Dictionnaire de la langue populaire d'Algérie et d'Afrique du Nord*,

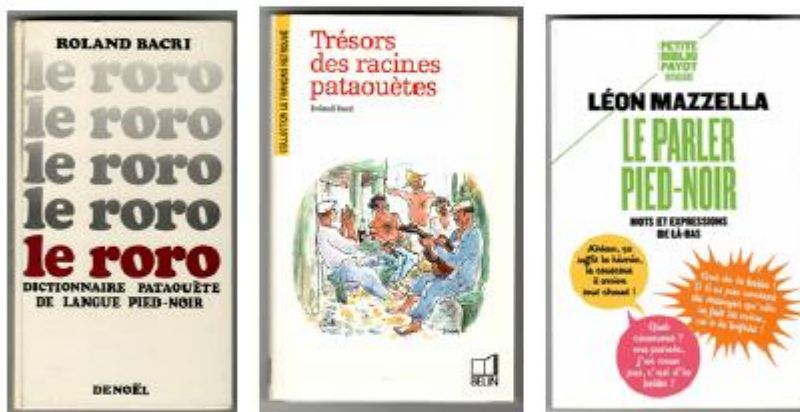
Calvisson, Éd. Jacques Gandini, 1992, 246 p. ; réédition numérique : s.l., Éditions LETTROPOLIS, 2014, 618 p. ; <http://www.lettropolis.fr> ;

- e. en 1992, Jeanne Duclos, *Dictionnaire du français d'Algérie. Français colonial, pataouète, français des Pieds-Noirs*, Paris, Éditions Bonneton, 1992, 160 p. ;
- f. en l'an 2000, sur le français colonial en Algérie : Ambroise Queffélec - Yacine Derradi - Valéry Debov - Dalila Smaali-Dekdouk - Yasmina Cherrad-Bencheфра, *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*, Paris, Duculot, 2002, 590 p. ; inventaire lexical aux pp. 143-560 ;
- g. en 2024, Jean-Pierre Goudaillier, *Dictionnaire de Pataouète et de Français pied-noir d'Algérie (de A comme aoualimon à Z comme zouzguef)*, Paris, Maisonneuve & Larose - Hémisphères, 2024, 397 p.





À ne pas négliger, parmi d'autres, des glossaires, des ouvrages plus 'personnels' mais intéressants comme :



Bacri, Roland, *Le roro. Dictionnaire pataouète de la langue pied-noir, étymologique, analogique, didactique, sémantique et tout*, Paris, Éd. Denoël, 1969, 165 p.

Bacri, Roland, *Trésors des racines pataouètes*, Paris, Éd. Belin, 2000, 223 p.

Mazzella, Léon, *Le parler pied-noir. Mots et expressions de là-bas* (lexique établi par), Paris, Rivages, 1989, 116 p. ; rééd. : Paris, Éd. Payot & Rivages, 2017, 184 p.

MORENO, Amédée, *Le parler d'Oran et d'Oranie. Memento-lexique avec anecdotes, histoires et souvenirs de là-bas*, Calvisson, Éd. Jacques Gandini, 1995, 305 p. ; 2<sup>e</sup> éd. : Aix-en-Provence, les Vents contraires, 1998, 325 p.

MORENO, Amédée, *Le Parler des Pieds-Noirs d'Oran et d'Oranie. vol. II. Memento-lexique avec anecdotes, histoires et souvenirs de là-bas*, Aix-en-Provence, les Vents contraires, 1999, 350p.

## **Le pataouète et la littérature**

Le moment serait peut-être venu pour qu'on établisse une typologie précise, issue d'un inventaire fouillé, des textes littéraires pataouètes, mais pour y parvenir il faudrait des années et des années de recherches. Néanmoins, si l'on veut avancer dans cette voie, par où commencer ? Sur quoi se baser ?

La thèse de doctorat de Lanly, en 1962, inventorie environ 45 textes littéraires en (ou avec du) pataouète. Où en sommes-nous plus de 60 ans après ? Mon inventaire en dénombre, plus de cinquante ans plus tard, au moins 108. Lucienne Martini d'ailleurs, en 1997, inventorie plus de 200 textes pieds-noirs, au-delà du fait de la présence éventuelle du pataouète à l'intérieur.<sup>11</sup> Comment délimiter alors le corpus de la littérature pataouète ?

Comme critère provisoire, un critère arbitraire ou presque, on pourrait retenir comme textes constituant de la littérature pataouète, ceux que ses auteurs eux-mêmes déclarent considérer comme tels, certes d'après un choix subjectif, mais qui semble, parce qu'essentiel, presque objectif : on peut se baser notamment sur les listes de Roland Bacri, Léon Mazzella, André Lanly et surtout de Jean-Pierre Goudaillier, fournies à la fin de leurs ouvrages.<sup>12</sup> Bacri pour sa part fournit une classification simple<sup>13</sup> ; il partage la liste de ses œuvres déjà parues en deux : les œuvres 'en pataouète' et celles 'en français naturel'<sup>14</sup>. Lanly (pp. 347-349), quant à lui, classe les textes cités et utilisés dans son corpus en : a) textes français contenant des dialogues et des expressions de français régional ; b) fantaisies et parodies en jargon régional ; c) sabirs modernes. Aujourd'hui, pour une liste plus complète et mise à jour d'auteurs et d'ouvrages concernés par le pataouète, il faut se référer plutôt au dictionnaire de J.-P. Goudaillier (pp. 15-22, 357-366).

De toute façon, si l'initiateur de cette littérature est incontestablement, ainsi que tout le monde le reconnaît, Musette avec son *Cagayous* (1896), le tournant dans son évolution est résumé par la sentence : « Enfin Edmond Brua vint ... »<sup>15</sup> (avec : *Fables dites bônoises*, 1938 ; *La Parodie du Cid*, 1941 et 1945).<sup>16</sup>

Parler de pataouète et littérature, revient forcément à parler de littérature des Pieds-Noirs, donc, d'abord d'Algérie et de littérature en langue française.

Il y a aujourd'hui en Algérie une littérature en langue française qui, avec celles présentes en Tunisie et au Maroc, constitue la littérature francophone maghrébine, écrite au Maghreb en

français par des écrivains qui vivent 'là-bas', comme on dirait en pataouète. En principe elle n'a pratiquement rien (ou pas grand-chose) à voir avec le pataouète et, à plus forte raison, avec les Pieds-Noirs.

Tout au début il y avait une littérature française sur l'Algérie : de Fromentin à Gide, à Chateaubriand, Petrus Borel, Gautier, Flaubert, Goncourt, Maupassant, Loti, Daudet, les frères Tharaud, les cousins Leblond etc.<sup>17</sup>. Entre cette littérature et la littérature maghrébine francophone contemporaine, il y a la littérature écrite en Algérie, et en français, par des Français qui y vivaient avant 1962 et qui ont continué de l'écrire même après

Dans cette littérature en français, le pataouète commence à entrer, à se faire voir, surtout de manière épisodique. En même temps fait son apparition une littérature en pataouète, que d'aucuns tancerait, et définirait plutôt comme une paralittérature, ou une littérature populaire, écrite entièrement en pataouète ou faisant la part belle à la langue vivante des quartiers populaires des villes algériennes, notamment d'Alger. Là où le texte n'est pas entièrement rédigé en pataouète, la présence de celui-ci est très variable. Il n'empêche que communément on considère tous ces textes comme les éléments constitutifs et constituant la littérature en pataouète, indépendamment du degré de pataouétité ou de pataouétisation des textes eux-mêmes.

Pour un premier tour d'horizon sur cette littérature des Français d'Algérie, on pourra se reporter aux textes figurant dans la bibliographie de la thèse de A. Lanly (pp. 347-349) : la thèse remontant à 1962, ce seront tous des auteurs d'avant l'Exode. En voici les principaux<sup>18</sup> :

a. Textes français contenant des dialogues ou des expressions de français régional.

BAÏLAC, Geneviève, *La maison des sœurs Gomez*, Paris, Julliard, 1958, 141 p. ;

BAÏLAC, Geneviève, *La famille Hernandez (Théâtre complet)*, illustré par Christian Gastyne; Paris, Le Club du Souvenir et la Société d'Éditions et Diffusion (S.P.E.D.), s.d. (1966), 394 p. ;

BERTRAND, Louis, *Pépète et Balthazar*, Paris, Albin Michel, s.d. [1930], 316 p. ; rééd. : Paris, Tchou éditeur – Robert Laffont (coll. « L'Algérie heureuse »), 1979, 297 p. ;

BERTRAND, Louis, *Le sang des races*, Paris, Librairie Ollendorff, s.d. [1921], 345 p. ; édition complète revue et corrigée ; 1ère éd. : 1899 ;

BERTRAND, Louis, *La Cina*, Paris, Albin Michel, s.d., 443 p. ; 1ère éd. : Paris, Ollendorff, 1901, XII-443 p. ;

RANDAU, Robert, *Cassard le Berbère*, Paris, Les Belles Lettres, 1921, 259 p. ;

RANDAU, Robert, *Les colons*, Paris, Tchou éditeur (coll. "L'Algérie heureuse"), 1979, 299 p. ; 1ère éd. : Paris, E. Sansot, 1907, 347 p. ;

RANDAU, Robert, *Diko, frère de la côte*, Paris, Albin Michel, 1929, 316 p. ;

RANDAU, Robert, *Le professeur Martin, petit bourgeois d'Alger*, Alger, Baconnier, s.d., 186 p. ;

- LECOQ, Louis - HAGEL, Charles, *Broumitche et le Kabyle*, Paris, Arthème Fayard et C. ie éditeurs, s.d. [1921], 255 p. ;
- LECOQ, Louis, *Pascualette l'Algérien*, Paris, Albin Michel éditeur, 1934, 256 p. ;
- DUCHÊNE, Ferdinand, *Mouna, Cachir et Couscouss*, Paris, Albin Michel, 1930, 251 p. ;
- FAVRE, Lucienne, *Bab-El-Oued*, Paris, Éditions G. Crès et Cie, 1926, 255 p. ; FAVRE, Lucienne, *Dans la Casbah (1937-1948)*, Paris, B. Grasset, 1937, 254 p. ; FAVRE, Lucienne, *Le bain juif*, Paris, B. Grasset, 1939, 308 p. ;
- FAVRE, Lucienne, *Mourad II (Mille et un jours)*, Paris, Éditions Denoël, 1948, 379 p. ;
- CAMUS, Albert, *Noces*, Paris, Gallimard (coll. "Les Essais" XXXIX), 1950, 93 p. ; 1ère éd. : Alger, 1938 ;
- ACHARD, Paul, *Salaouetches (Évocation pittoresque de la vie algérienne en 1900)*, Alger, Baconnier, 1941, 223 p. ; nouv. éd. : Paris, Balland (coll. "et alors? et oïla!"), 1972, 287 p. ;
- ACHARD, Paul, *L'homme de mer*, Paris, Éditions de France, 1931, 245 p. ; Paris, Tchou éditeur – Robert Laffont (coll. « L'Algérie heureuse »), 1979, 302 p. ;
- AUDISIO, Gabriel, *Les compagnons de l'Ergador*, Paris, Gallimard, 1941, 300 p. ; AUDISIO, Gabriel, *Le colombier de Puyvert*, Paris, Gallimard, 1953, 301 p. ; BOGLIOLO, Jean, *Broussailles*, Alger, Charlot, 1946, 231 p. ;
- FERDANE, *Tingitâneries (Le mariage de Tchicotett - Peau d'âne vécu - Trois jolies femmes)* Alger, la Maison des livres, 1951, 139 p. ;
- GALUNAUD, G.[eorges], *Gavatcho (L'histoire d'un petit villageois d'Oranie)*, Alger, Imprimerie Barbry, 1956, 148 p. ;
- ROBLÈS, Emmanuel, *Travail d'homme*, Alger, E. Charlot, 1942, 333 p. ; rééd. : Paris, Éditions du Seuil, 1996, 251 p. ;
- SIMONET, Jean, *Double Tchatche*, Alger, Éditions Baconnier, 1959, 156 p. ;
- ESPINAL, Gilbert, *Le patio à Angustias (Comédie en 2 actes et un Divertissement)*, Oran, impr. L. Fouque, 1958, 119 p. ; rééd. : Paris, Éditions du Scorpion (Les Feux de la rampe), 1961, 124 p. ;
- b. Fantaisies et parodies en jargon régional.
- MUSETTE , *Cagayous*, Paris, Tchou (Bibliothèque des Introuvables), 2003, 253 p. ; Préface et Introduction par Gabriel Audisio; 1ère éd. : 1931; rééd. : Paris, Balland (coll. "et Alors et Oïlà!"), 1972 ;
- MUSETTE, *Le mariage de Cagayous*, Alger, Éd. Méditerranée Vivante, 1949, 211 p. ; 1ère éd. : 1905-1906 ;

MUSETTE, *Cagayous à la caserne*, Alger, Éd. Méditerranée Vivante, 1950, 152 p. ;

MUSETTE, *Les Amours de Cagayous* (Pochades algériennes), Marseille, Éditions Baconnier, 1969, 134 p. ;

BRUA, Edmond, *La parodie du Cid*, (édition définitive) Algiers, éditions Charlot, 1945, 103 p. ; 1<sup>ère</sup> éd. : Alger, Impr. V. Heintz, 1941, 79 p. ;

BRUA, Edmond, *Fables bônoises*, Alger, Carbonel, 1938, 75 p. ; Paris, Balland (coll. "Et alors? et oïla!"), 1972 (3<sup>e</sup>), 215 p. ;

BRUA, Edmond, Articles humoristiques dans *Le Canard Sauvage*, Alger, 1944-1945 ;

JANON René, *Hommes de peine et filles de joie*, Alger, Charlot, 1936, 121 p. ;

BUS, Otto, *Moi et Augu. Histoires Bônoises*, s.l. [Bône], s.é. [Imprimerie Centrale], 1961, 87 p. ;

LAFOURCADE, Louis, *Harmonies bônoises*, Alger, Baconnier Frères, [1943], 44 p. ;

Journal *Alger Républicain*. Chroniques hebdomadaires (de 1947 à 1954) en jargon régional par Tonet de la Baseta, pseudonyme de Louis Julia ;

#### c. Sabirs modernes.

KADDOUR, *Fables & contes (en sabir)*, Alger, Imprimerie artistique Charles Zamith, 1898, 111 p. ; rééd. : Alger, Jules Carbonel, s.d.(vers 1930), 122 p. ; Nîmes, Éd.

Jacques GANDINI (coll. "Littérature"), 2000, 124 p. ;

KADDOUR BEN NITRAM, *Les sabirs de Kaddour ben Nitram*, Tunis, éd. Bonici, 1931, 117 p. ; réimpr. : Tunis, Editions Saliba Et Cie , 1952, 147 p. .

### **La Fontaine et la littérature des Pieds-Noirs : pataouète et sabir**

Le pataouète n'aime pas tellement les pastiches des fables de La Fontaine qui, elles, sont généralement écrites en 'sabir' (en entendant par là le pseudo-sabir de création littéraire). Les auteurs pataouètes par ailleurs ne dédaignent pas d'importer dans leur langue et leur littérature le genre majeur de l'autre versant de la culture pied-noir et de s'essayer eux aussi à la fable, bien qu'en pataouète : mais c'est rare. On en trouve chez : Louis Lafourcade, *Harmonies bônoises*, Alger, Baconnier Frères, [1943], pp. 19-20 ; Otto Bus. *Moi et Augu. Histoires bônoises*. s.d. [1961]. s.é. [Imprimerie Centrale]. s.l. [Bône], p. 18. Celles d'Edmond Brua, *Fables bônoises*, 1938 etc.) sont des fables originales<sup>19</sup>, non inspirées ou tirées de La Fontaine : en français, mais abondamment farcies de dialogues en pataouète.

En fait, les auteurs pataouètes ne reculent pas non plus devant le sabir : leurs textes en contiennent des échantillons, plus ou moins courts, voire de simples répliques citées ; cf. Paul Achard, *Salaouetches*, 1941 ; Edmond Brua, *Fables bônoises*, 1938 etc. ). Encore chez Edmond Brua ([1945] *La Parodie du Cid*, les répliques des personnages arabes de Fatma et

d'Ali, sont en sabir : voir (dans *Œuvres soignées*. Nice, Éd. Jacques Gandini, 2002<sup>12</sup>), les pp. 56-60, 90-93, 139-142, 154<sup>20</sup>.

### **La littérature d'après l'Exode**

Les environ huit cent mille Pieds-Noirs (au sens strict du terme, ceux d'origine européenne) ou plus d'un million (si l'on y comprend les Juifs et les Français musulmans) émigrés.

La production de mémoires, de livres de souvenirs, d'une littérature mémorialistique des Pieds-Noirs, des Français de là-bas, ne s'arrête pas, au contraire de la littérature des Français d'Algérie d'avant l'indépendance algérienne. L'indépendance, en provoquant directement ou indirectement un départ ressenti et vécu comme leur expulsion de la terre où ils s'étaient établis, a mis fin à la vie d'une littérature locale en français par des 'Français', tournée vers la Métropole, et a donné lieu, ainsi que le remarque P. Siblot, à une "littérature des Français sur l'Algérie [... qui a] pu rencontrer in fine le public des 'Français d'Algérie'<sup>24</sup>".

Les textes contemporains issus de cette souche, nous pouvons les rattacher – idéalement et concrètement – à la littérature des Français d'Algérie : une littérature qui en était véritablement une, en dépit de l'opinion émise par Gabriel Audisio – mais en 1943, il est vrai – pour qui il y avait des écrivains algériens, non pas une littérature algérienne de langue française ; plutôt, il y avait pour lui *la littérature française en Algérie*.<sup>25</sup> Ce n'étaient pas que des textes de littérature coloniale française : leurs auteurs vivaient *in loco*, y étaient nés, y avaient grandi et comptaient aussi y mourir, ce qui ne constitue certainement pas l'aspiration majeure d'un auteur français de littérature coloniale vis-à-vis des lieux qu'il décrit parce qu'il les a visités.

Le temps nous dira si cette littérature pied-noir, faite par les anciens « Français d'Algérie », conçue comme un corps vivant et grandissant, survivra à ces auteurs, mais cela paraît difficile, peut-être impossible. Fini le projet d'une nouvelle littérature algérienne en français, faite par tous ceux qui habitaient alors l'Algérie (Français d'origine française et européenne, Arabes au sens large du terme, Juifs français ou non). Ces textes fatalement sont toujours des textes de mémoires ou des fictions à la forme autobiographique : ils ne peuvent envisager le plus souvent que le Passé et ils ne peuvent pas proposer des histoires, des romans dans ce même décor - maintenant perdu - avec les protagonistes d'antan. Une fois disparus ces narrateurs mémorialistes, disparaîtront leurs souvenirs aussi et la littérature qui s'en nourrit : la littérature pied-noir de l'émigration pourra difficilement survivre à la disparition de la première génération émigrée, ou tout au plus de la deuxième.<sup>26</sup>

Dans les livres de mémoires / souvenirs écrits par des femmes, il n'y a pas de traces évidentes de pataouète, ou elles y sont très rares. Ainsi l'on va de son absence totale dans le roman à la forme autobiographique de Lilas VICAIRE, aux rares cas de pataouète isolé et entre guillemets ("épater les 'francaouis'" : p. 39) ou "déformé" (p. 134) comme chez Andrée MONTERO qui, vivant dans un petit village d'Oranie, émaille plutôt son texte de bribes de

conversation en espagnol ou en valencien (par ex. aux pp. 65, 88, 105, 107-108, 136, 148, 151, 153). Chez Suzon PULICANI-VARNIER, le pataouète ne se trouve que dans des phrases entendues dans les énonciations / conversations d'autrui (pp. 90, 137) ; est plus fréquent chez elle le sabir de ses domestiques (pp. 9, 27, 38, 42, 89-91, 136). Chez Marie CARDINAL non plus il n'y a en pataouète que quelques répliques de dialogue, et quelques discours directs rapportés.

Le pataouète n'est véritablement présent que dans les livres de souvenirs écrits par des hommes, qui eux ont pu faire les expériences sociales animées par ce langage. De plus, ces expériences de la vie de la rue ne sont pas permises aux filles qui, en tant qu'écrivaines, ne nous les relatent donc pas. Dès lors, leur expérience et leur narration seront liées surtout à la maison familiale ou à des endroits bien réglés, comme l'école de jeunes filles.

On ne peut qualifier d'enfances pataouètes que celles qui sont narrées par les hommes, tandis que celles des femmes ne sont ou ne seraient que des enfances pieds-noirs<sup>27</sup>.

### **Littératures en contexte colonial**

Élargissons maintenant notre point de vue à l'échelle du monde colonial français tout entier.

### **Créolophones VS pataouétophones**

Quelle est la situation de la littérature vis-à-vis du parler populaire dans des contextes coloniaux ou post-coloniaux, bien que différents ? Prenons le cas de l'Algérie française et celui d'une ancienne colonie française comme Haïti.

En Haïti la langue populaire est et était le créole (créole haïtien) ; en Algérie française, c'était le pataouète.

Le créole était une langue orale, non codifiée, une nouvelle (pour certains) langue néolatine.<sup>28</sup> Et le pataouète ?

En citant Jean-Pierre Goudaillier (d'après l'« Introduction » à son très récent *Dictionnaire de Pataouète*, p. 12-13) : « Dans une perspective diastratique le pataouète est donc le basilecte du français pied-noir d'Algérie apparu et parlé, entre autres, dans les quartiers populaires d'Alger tels Bâb-el-Oued et Belcourt pendant la période de la colonisation lors de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle [...jusqu'] aux trente premières [années] du XX<sup>e</sup> siècle [...] Le français pied-noir d'Algérie a été essentiellement influencé par l'italien dans l'Est algérien [...] En conséquence, le parler de Bône ou de Philippeville [*tchapagate*] est très différent de celui utilisé en Oranie [*chapourrao, chapourlao*], où les hispanismes sont particulièrement fréquents, et de celui de l'algérois [*pataouète*], lieu de grand brassage linguistique, surtout à Alger, ville capitale. »

Ce qui revient aussi à dire que le pataouète [au sens large du terme], est en même temps aussi une variation non seulement diastratique du français, en tant que variante populaire, mais diatopique aussi : un parler populaire typique d'un endroit bien précis, l'Algérie française. Donc, bel et bien, un dialecte, un géolecte ou un régiolecte aussi.

L'apparition d'une nouvelle forme linguistique dans une colonie ou une ancienne colonie française, mène souvent à des essais de littérature écrits dans cette nouvelle forme. Les premiers textes en créole d'une certaine envergure seront, un peu partout, des réécritures ou des pastiches des fables de La Fontaine.

À Maurice, en 1822, par François Chrestien, *Les Essais d'un Bobre Africain* (impr. de G. Deroullède & Cie, Île Maurice, 1831<sup>2</sup> ; rééd. : Quatre-Bornes, Ile Maurice, Éd. NSB Associates, 1998)

À la Réunion, en 1828, par Louis Héry, *Fables créoles dédiées aux dames de l'Île Bourbon* (Saint-Denis, Réunion, Imprimerie Lahuppe, 1828 ; réédité en 1849, 1856, 1883)

Aux Antilles, en 1846, par François-Achille Marbot, *Les Bambous. Fables de La Fontaine travesties en patois créole par un vieux commandeur* (Fort-de-France, E. Ruelle et C. Arnaud, 1846 ; réédité en 1869, 1885, 1976).

En Haïti, en 1901, par Georges Sylvain, *Cric ? Crac ! Fables de La Fontaine racontées par un montagnard haïtien et transcrites en vers créoles* (Paris, Ateliers Haïtiens, 1901 : réédité en 1929, 1954, 1971, 1999, 2011)

Aux Seychelles, au début du XX<sup>e</sup> siècle par Rodolphine Young, *Fables de La Fontaine traduites en créoles seychellois* (Hamburg, H. Buske Verlag, 1983)

Cependant, il n'en va pas exactement ainsi en Algérie française, où il faudra attendre longtemps (Brua en 1938, Lafourcade en 1943) pour qu'on écrive en pataouète des fables, inspirées peu ou prou de La Fontaine. Pour quelques autres textes où la présence du pataouète est fondamentale, que l'on voie plus haut, dans le corpus succinct proposé par A. Lanly, dans la section : Fantaisies et parodies en jargon régional.

Le tout premier essai littéraire en pataouète (intégralement en pataouète) est représenté par les histoires de *Cagayous*, c'est-à-dire de courts textes en prose (sous-titre : pochades algériennes), au caractère pittoresque, humoristique, qui ont pour protagoniste un « voyou, peut-être, mais vivante incarnation de la plèbe néo-française d'Algérie, cet étonnant brassage du 'sang des races', et par surcroît, véritable type populaire »<sup>29</sup>.

La Fontaine sera imité en sabir, mais non pas par des indigènes, c'est-à-dire par des parlants natifs de cette forme linguistique (qui d'ailleurs n'existent pas en tant que tels, puisque ce n'est pas une langue naturelle) ; ce seront des auteurs francophones qui vont rédiger des fables dans cette forme linguistique, en imitant ainsi ceux qui sont censés s'exprimer en sabir (ou dans un pseudo-sabir), lorsqu'ils veulent communiquer avec des locuteurs parlant français.

Dans ces situations coloniales, ou postcoloniales, ou paracoloniales, il en va généralement de la sorte : les efforts créatifs se balancent ou sont tiraillés entre deux pôles opposés, dans une tension constante entre la forme linguistique consacrée, officielle, dominante : *l'acrolecte*, et une forme non officielle, ou moins officielle, mais plus répandue, d'utilisation plus large, plus constante, bien que seulement dans des domaines langagiers subordonnés : le *basilecte*<sup>30</sup>.

En Haïti et dans les pays créolophones cela amène à une tension entre le français de France (langue illustre et qui illustre ses féaux aux yeux de ses propres compatriotes coloniaux, mais dans la métropole aussi) et le parler populaire, le créole ; créole que, longtemps, on se limite à utiliser dans de courts textes, mineurs par antonomase. Il faudra attendre G. Sylvain avec un livre entier (*Cric ? Crac ! Fables de La Fontaine racontées par un montagnard haïtien et transcrites en vers créoles*), pour que le créole accède au statut de langue littéraire principale (mais traduite aussi en français, en regard, par l'auteur lui-même). Avant G. Sylvain, O. Durand, le barde national haïtien, s'était limité officiellement à deux seuls poèmes, dans son recueil *Pleurers et rires* (1896 ; bien que, on le sait, il était aussi, et non seulement lui, l'auteurs de courts textes en créole de caractère grivois, à lire/réciter entre messieurs lors de situations conviviales).

Plus tard on arrivera, d'abord, à la création de la fabuleuse 'langue mitoyenne' de Jacques Roumain, dans *Gouverneurs de la Rosée*, en 1944 (langue exécrée théoriquement par J.S. Alexis, qui néanmoins la pratiquera concrètement dans ses romans) : une véritable langue d'auteur.

Puis, dans d'autres pays créolophones aussi, on en arrivera à l'écriture de véritables longs textes entièrement en créole (du théâtre d'abord, des romans ensuite ; seule exception chronologique le roman guyanais en créole *Atipa*, en 1885, par Alfred Parépou). En même temps on aura une écriture littéraire diglossique à la nature variée.

### **La littérature pataouète et le pataouète en littérature**

En résumé : quand apparaît et comment se développe la présence du pataouète dans la littérature des Français d'Algérie ? C'est un processus analogue à celui qui a lieu dans la littérature haïtienne avec et par la langue créole. Pour Haïti<sup>31</sup>, on peut en distinguer des phases, pour définir ce qui est véritablement haïtien ; de la même manière on peut les distinguer pour définir ce qui est véritablement algérien pour les Français d'Algérie.<sup>32</sup>

Il y a une situation initiale de diglossie sociolinguistique : créole vs français en Haïti, pataouète vs français en Algérie. En littérature, l'esthétique coloniale renverse les rôles sociolinguistiques : elle met le français à la première place et subordonne, minorise le basilecte (créole ou pataouète), auquel elle ne concède initialement pas de place dans les textes (exclusivement en français, pratiquement). Ensuite cette esthétique fait un peu relâche et en concède un peu, en laissant d'abord que le basilecte s'incruste çà et là : ce qui donne

des kystes basilectales, de créole ou de pataouète. Plus tard elle ne peut empêcher que le basilecte s'insinue dans le français, qu'il le pénètre structurellement, en le changeant (que l'on songe à la diglossie littéraire chez le haïtien Jacques Roumain, et à la langue polyphonique qui en résulte). Finalement il y a l'avènement d'une véritable littérature écrite seulement ou principalement dans le basilecte : en créole en Haïti, en pataouète en Algérie.

Mais, dans l'histoire de la colonisation aussi bien que de la postcolonisation, l'orgueil pataouète avance plus rapide que l'orgueil créole : car, avec et par la scolarisation généralisée, ses sujets parlants deviennent bientôt bilingues et il s'agira alors moins d'une diglossie sociale, diastratique, que d'une question diaphasique, de diversité stylistique ou situationnelle. Ainsi le pataouète va s'incruster, s'infiltrer dans le français, davantage et plus tôt que le créole, dans la bouche et dans la littérature de ses parlants. C'est surtout dans le théâtre que le pataouète dominera la scène linguistique et ce grâce à des parodies des classiques français<sup>33</sup>, aussi bien qu'à des pièces originales.<sup>34</sup>

Ainsi, une différenciation nette s'établit dans les deux mondes postcoloniaux. En Haïti, en général au XX<sup>e</sup> siècle<sup>35</sup>, on va d'abord traduire, adapter et réécrire les chefs d'œuvres du théâtre occidental : Félix Morisseau-Leroy donnera une *Antigone en créole* ; ensuite Franck Fouché adaptera *Œdipe-roi*, puis la *Yenna* de Garcia Lorca. Sous le titre *Jénéral Rodrig*, Nono Numa fit jouer son adaptation du *Cid* en 1973. Quant à Lionel Desmarattes, il tint la gageure de composer *Mouche Deface*, adaptation du *Tartuffe* en alexandrins créoles.<sup>36</sup> Plus tard, et ce sera la règle, on va trouver des pièces originales en français, comme pour *Général Baron-la-Croix* de Franck Fouché (1974).<sup>37</sup>

En Algérie, par le passé, on a les deux mêmes tendances qu'en Haïti, bien que la tendance de l'adaptation des classiques du théâtre l'emporte, tout en se limitant néanmoins, jusqu'à présent, aux classiques du théâtre français. D'autre part cela arrive sur le mode parodique, ce qui indique moins une volonté de se rapprocher sérieusement des 'classiques', de se montrer à leur hauteur (comme en Haïti pour le théâtre en créole), que de prendre ses distances, dans une revendication d'orgueil identitaire.

Si, en 1975, Haïti connaît son premier chef-d'œuvre narratif romanesque en créole (Franketienne, *Dezafi*, Port-au-Prince, Fardin, 1975, 312 p.), quand son analogue en pur pataouète ? Peut-être jamais, hélas, si la littérature en pataouète se consume, en vieillissant, jusqu'à l'extinction en tant qu'instance vivante, peut-être de même que la littérature latine. Celle-là resurgit néanmoins lors des 'certamen', ces joutes/tournois de poésie latine que l'on organise encore de nos jours<sup>38</sup>, et voit ainsi l'occasion de célébrer de manière digne ses fastes : ses fastes glorieux d'autrefois sûrement, et, qui-sait, un jour peut-être aussi des fastes nouveaux. Se pourrait-il que cela arrive pour le pataouète aussi ? Qui-sait ? Peut-être... D'ailleurs, ne vient-on pas de créer, lancer un concours d'écriture en pataouète, ici-même, au CDHA ?

Cela représente une volonté de conjurer le sort apparent de cette littérature, qui semblerait fatalement conditionnée par l'éviction, en 1962, de la communauté pataouète de la terre qui

avait permis la naissance de ce langage, aussi bien que par la disparition progressive des sujets parlant le pataouète en tant que langue première, maternelle.

Aussi, évènement circonscrit, me dira-t-on ... mais on sait bien que l'excellence, voire une possible gloire future, ne coïncident pas forcément avec la notoriété. Ce serait, ce sera peut-être un bonheur circonscrit justement : peu connu, réservé à une minorité (et du point de vue du nombre, une élite est toujours minoritaire) ... mais un bonheur tout de même, réservé 'to the happy few'.

Parler le pataouète, du pataouète, de sa littérature passée, c'est le et la célébrer à juste titre. Et, pourquoi pas, en écrire une dans le futur, pour la continuer et pour la renouveler ?

Aix-en-Provence, le 15 novembre 2025

Venise, le 17 mars 2026

## **Notes**

- 1 « Il existe tout un débat parmi les pieds-noirs quant à l'orthographe de ce terme, selon qu'il est substantif ou adjectif, nom propre ou nom commun. Pour certains, il s'agit d'un nom de peuple, il faut donc lui mettre une majuscule. Pour le *Petit Robert, Dictionnaire illustré des noms propres*, il ne s'agit pas d'un nom propre mais d'un nom commun et, ce faisant, il ne prend ni le féminin ni la majuscule. On l'a longuement décrété masculin, mais aujourd'hui l'usage veut qu'on accorde l'adjectif au féminin (*Dictionnaire d'orthographe et d'expression écrite* Le Robert) ». Voir Michèle Baussant, *Pieds-noirs mémoires d'exils*, Paris, Stock, 2002, p. 398, note 1. Les principaux dictionnaires sont en général d'accord à ce sujet : le nom est du masculin singulier (*un pied-noir*) et il prend un 's' au pluriel (*des pieds-noirs*). On préfère le considérer plutôt invariable comme genre, mais on admet – puisqu'attestée, bien que rare – la forme féminine (*une famille pied-noir* ou *pied-noire*). De la sorte on admet le pluriel du féminin aussi (*familles pieds-noirs* ou *pieds-noires*). Cf. : *Le Robert électronique* ; le Larousse en ligne (<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pied-noir/60796>) ; le *Dictionnaire de l'Académie française* (<https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9P2298>) ; le *Trésor de la langue française informatisé* (<http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1570924185>) ; le *Dictionnaire Usito* (<https://usito.usherbrooke.ca/d%C3%A9finitions/pied-noir>).
- 2 Alessandro Costantini, « De la littérature dite sabir. Regards coloniaux franco-algériens sur l'Autre », *Annali di Ca' Foscari. Serie occidentale*, Vol. 52, n. 1, 2018, pp. 149-156 ; [https://memoire-notretemps.com/wp-content/uploads/2025/11/Costantini\\_De-la-litterature-dite-sabir.pdf](https://memoire-notretemps.com/wp-content/uploads/2025/11/Costantini_De-la-litterature-dite-sabir.pdf) ;
- 3 Pierre Perego, « Les sabirs », dans : Martinet, André (éd.), *Le langage*, Paris, Gallimard, 1968, 597-607 ; voir les pp. 602-603.
- 4 Cf. *Ibidem*, pp. 602-604 et André Martinet, « Le problème des sabirs », *Bollettino dell'Atlante Linguistico Mediterraneo*, 10-12, 1968-70, pp. 1-9 ; cf. p. 8.

5 « Cependant, le sabir, cet avorton, ce bâtard apparemment abandonné de tous, est aussi « une des plus justes peintures littéraires de l'Algérie coloniale » (Siblot 1993, 110). Merdaci aussi le voit de manière positive, puisque pour lui il fait partie de la langue nouvelle projetée par un écrivain tel que Henri Kréa : une langue qui, en préservant l'héritage linguistique français et méditerranéen, voit le « patalouette [sic] de Cagayous ou sabir de Kaddour-Mermet » comme composantes nécessaires de la nouvelle langue de l'Algérie, langue présente et future : l'algérien, « différent du français dans la même mesure que l'américain est différent de l'anglais. Cette langue nouvelle est truffée d'hispanismes, de mots kabyles, arabes et italiens. La syntaxe même est plus proche de l'espagnol que du français » (H. Kréa cité dans A. Merdaci, *Auteurs algériens de langue française de la période coloniale (Dictionnaire biographique)*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 165. Ce qui précède, dans la note 5, est tiré de : Costantini, "De la littérature dite sabir", cité, pp. 150-151.

6 Lanly, cité plus bas (p. 7) « après tout, les arabophones avaient appris le français des 'Pieds-Noirs' et ils continuent à parler comme auparavant ».

7 "La belle amour humaine" est le titre d'un message de vœux que Jacques Stephen Alexis a publié en janvier 1957 dans *Les Lettres françaises*. Voir aussi : *Europe* 49.501 (janvier 1971), pp. 20-27 ; <https://www.madinin-art.net/la-belle-amour-humaine/>

8 Voir : Alessandro Costantini, "De la littérature dite sabir, cité, pp. 153-156 ; ID., « Les manuscrits trouvés sur eBay. La découverte de Robert Louis Vesque, écrivain algérien pied-noir inédit d'avant l'exode », *Il Tolomeo (Rivista di studi postcoloniali)*, vol. 1, n. 20, 2018, pp. 15-16.

9 Hubert Zakine, *La langue de chez nous autres*, Toulon, Les Presses du Midi, 2015, p. 9.

10 Cf. Guy Dugas, « Types et parlers de la diaspora européenne dans la littérature coloniale d'Afrique du Nord », *Diaspora 2 (Langues dépayées)*, 2003, p. 143.

11 Lucienne Martini, *Racines de papier. Essai sur l'expression littéraire de l'identité pied-noir*, Paris, Publisud, 1997, 295 p. ; pour un tour d'horizon rapide mais assez détaillé sur la littérature pied-noir d'avant et d'après l'exode, voir : Janine de la Hogue, *Les livres comme patrie*, dans Emmanuel Roblès (présenté par), *Les Pieds-Noirs*, Paris, Philippe Lébaud éd. (coll. « Ces Minorités qui font la France »), 1982, pp. 112-123.

12 Cf. aussi : Gérard García, « Le français populaire d'Algérie ou 'pataouète' », *Comptes rendus trimestriels des séances de L'Académie des Sciences d'outre-mer*, 1993, Volume : tome LIII, 1 - 2, 1993, pp. 81-92 ; cf. les pp. 87-89. Cf. : Roland Bacri, *Le Pataouète*, dans Emmanuel Roblès, cité, pp. 89-96 ; en particulier les pages 91-94.

13 Roland Bacri, *Trésors des racines pataouètes*, Paris, Éditions Belin, 2000, 223 p. ; v. aux pp. 218-219.

14 Cf. Edmond Brua, *La Parodie du Cid*, Alger, Éd. Charlot, 1945, p. 12.

15 Bacri, *Le Pataouète*, cité, p. 93.

16 Cf. : Edmond Brua, *Fables dites bônoises*, Alger, Carbonel, 1938, in-4°, 75 p. ; rééd. : Paris, Balland (coll. « Et alors ? et oilà ! ), 19723, 215 p. ; Edmond Brua, *La Parodie du Cid*, Alger, "Collection du Cactus", Ancienne Imprimerie V. Heintz., 1941, 77 p. ; Edmond Brua, *La Parodie du Cid*, Alger, Charlot, 1945 (éd. définitive), 103 p..

- 17 Voir là-dessus : Charles-Émile Tailliar, *L'Algérie dans la littérature française*, Paris, Éd. Champion, 1925, IV-676 p. ; Gabriel Audisio « La littérature française en Algérie », dans *L'Algérie littéraire*, s.l. [Marseille], Éditions Jeanne Laffitte, 2012, p. 119-163 ; 1ère parution : Éditions de L'encyclopédie coloniale et maritime (impr. de Lang, Blanchong et Cie), 1943, 16 p. .
- 18 L'ordre, non chronologique, ni strictement alphabétique non plus, est celui qu'a proposé A. Lanly.
- 19 Aussi dans *Œuvres soignées*. Nice : Éd. Jacques Gandini, 2002
- 20 Cf. : Costantini, « De la littérature dite sabir », cité, p. 144, note 9.
- 21 Cf. Michèle BAUSSANT, *Pieds-Noirs. Mémoires d'exils*, Paris, Stock, 2002, pp. 398-399, 404 et 408. Pour une explication bien argumentée de l'étymologie très controversée du terme 'pieds-noirs', v. : *Ibid.*, pp. 400-405; Michèle ASSANTE – Odile PLAISANTE, « Origine et enjeu de la dénomination 'pied-noir' », In: *Langage et société*, n° 60, 1992, pp. 49-65; Jean-Jacques JORDI, *Idées reçues sur les Pieds-Noirs*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2018, pp. 19-25. Finalement, voir pour un bilan conclusif : Guy Pervillé, *Pour en finir avec les "Pieds-noirs"* ! (2004), [http://guy.perville.free.fr/spip/article.php?id\\_article=34](http://guy.perville.free.fr/spip/article.php?id_article=34).
- 22 " Les descendants de pieds-noirs seraient [...] au nombre de 3,2 millions en 2012". Cf. Olivier Biffaud, 2012, "Les descendants de pieds-noirs sont moins à l'extrême droite que leurs parents", *La NewsletterActu - France Télévisions*, 11/01/2012 ; [https://www.francetvinfo.fr/politique/les-descendants-de-pieds-noirs-sont-moins-a-l-extreme-droite-que-leurs-parents\\_262607.html](https://www.francetvinfo.fr/politique/les-descendants-de-pieds-noirs-sont-moins-a-l-extreme-droite-que-leurs-parents_262607.html) ; Olivier Kempf, "I mille volti degli Algerini di Francia", *liMes (Rivista italiana di geopolitica)*, 20 ottobre 2019"; ver. française: "Les Algériens de France"; <http://www.egeablog.net/index.php?post/2019/10/28/Les-Alg%C3%A9riens-de-France>.
- 23 L'exode n'a pas concerné que des personnes d'origine française ou européenne (surtout espagnole et italienne), mais aussi des Juifs sépharades établis au Maghreb depuis le début de l'ère moderne, aussi bien que des Musulmans liés de diverses formes à l'administration française (militaires, fonctionnaires, hommes politiques...).
- 24 Voir : Paul Siblot, « Retour à l'Algérie heureuse' ou les mille et un détours de la nostalgie », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n. 37, 1984, pp. 151-164 (p. 152); [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remmm\\_0035-1474\\_1984\\_num\\_37\\_1\\_2028](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remmm_0035-1474_1984_num_37_1_2028).
- 25 Gabriel Audisio, « La littérature française en Algérie », dans *L'Algérie littéraire*, s.l., Éditions Jeanne Laffitte, 2012, pp. 119-163, spécialement la p. 148 ; 1ère parution dans : *L'encyclopédie coloniale et maritime*, 1943.
- 26 Cf. : Alessandro Costantini, « Enfances pieds-noirs, enfances juives, enfances pataouètes (Notes sur l'enfance algérienne comme paradis perdu) », *PONTI / PONTS*, n. 20 (2020), pp. 149-168, spécialement les pp. 154-155).
- 27 Cf. : *Ibidem*, p. 159.
- 28 « On pourrait uniformément considérer les langues romanes comme des variétés néolatines et les créoles français, portugais, et espagnols comme de nouveaux parlers

romans (Faine 1937, Hall 1958, Posner 1985, Trask 1996) » ; voir : Salikoko Mufwene, « L'émergence des parlers créoles et l'évolution des langues romanes », *Études Créoles – Nouvelle série* – 2015, n. 1, p. 20 (note 20).

29 Voir : Audisio, « Introduction », dans : Musette, *Cagayous*, cité, p. 11.

30 Qu'on se rappelle la célèbre définition : la seule ou plutôt la véritable différence entre une 'langue' et un 'dialecte', n'est pas d'ordre linguistique : par un trait d'esprit un peu malin on précise que la langue n'est qu'un dialecte ... qui possède une armée.

31 Cf. : Léon-François Hoffmann, *Littérature d'Haïti*, Vanves, EDICEF/AUPELF, 1995, pp. 383-387. Cf. aussi : Maximilien Laroche, *La littérature haïtienne. Identité, langue, réalité*, Ottawa, Leméac, 1981, pp. 19-29, 31-40, 109-111.

32 Ici, ce qui a trait à l'Algérie doit être entendu toujours comme relevant de ce qu'on indique comme « Algérie française » ; en fait la composante indigène, arabe et berbère, de la population n'est pas prise en considération, puisqu'elle était exclue des rôles actifs des processus de l'énonciation coloniale.

33 Entre autres : Edmond Brua, *La parodie du Cid*, (édition définitive) Alger, éditions Charlot, 1945 ; 1ère éd. : Alger, Impr. V. Heintz, 1941 ; Fulgence, *Phèdre aux pieds noirs*, Niort, Imbert-Nicolas, 1977 ; François Vernet, *La parodie d'Horace*, Paris, Le Méridien Éditeur, 1987 ; Hervé Ferrigno, *La Parodie du Chiche (Composition selon "L'Avare" de Molière)*, s.l., Mémoire de Notre Temps, 2000 ; Jean-Pierre Hollender, *La parodie des Plaideurs. Le Cadi et ses Chikayas*, Montpellier, Mémoire de Notre Temps, 2011.

34 Geneviève Bailac, *La famille Hernandez*, Paris, Le Club du Souvenir et la Société d'Éditions et Diffusion (S.P.E.D.), s.d. (1966) ; Gilbert Espinal, *Le patio à Angustias*, Oran, Impr. L. Fouque, 1958.

35 Pour la présence du créole dans les textes du XIXe siècle, en Haïti, il reste très peu de choses ; les pièces théâtrales en créole de l'époque coloniale au XVIIIe siècle sont depuis longtemps perdues : cf. Léon-François Hoffmann, *Littérature d'Haïti*, Vanves, EDICEF / AUPELF (« coll. Universités francophones »), 1995, 288 p. ; éd. en ligne

: [https://classiques.uqam.ca/contemporains/hoffmann\\_leon\\_francois/litterature\\_dHaïti/litterature\\_dHaïti.html](https://classiques.uqam.ca/contemporains/hoffmann_leon_francois/litterature_dHaïti/litterature_dHaïti.html), pp. 387-388.

36 Léon-François Hoffmann, *Littérature d'Haïti*, cité, p. 397.

37 Franck Fouché, , *Général Baron-la-Croix, ou le silence masqué*, tragédie moderne en 2 calvaires, 28 stations et une messe en noir et rouge, Montréal, Léméac, 1974, *Ibidem*, p. 346.

38 Voir le Certamen poeticum Hoeufftianum et le Certamen Latinum "Nova Humanitas"

: [https://fass.open.ac.uk/sites/fass.open.ac.uk/files/files/new-voices-](https://fass.open.ac.uk/sites/fass.open.ac.uk/files/files/new-voices-journal/issue13/nicholas-de-sutter.pdf)

[journal/issue13/nicholas-de-](https://fass.open.ac.uk/sites/fass.open.ac.uk/files/files/new-voices-journal/issue13/nicholas-de-sutter.pdf)

[sutter.pdf](https://fass.open.ac.uk/sites/fass.open.ac.uk/files/files/new-voices-journal/issue13/nicholas-de-sutter.pdf); [https://fr.wikipedia.org/wiki/Certamen\\_poeticum\\_Hoeufftianum](https://fr.wikipedia.org/wiki/Certamen_poeticum_Hoeufftianum) ; <https://normalenews.sns.it/certamen-latinum-nova-humanitas-lorenzo-salerno-vince-la-settima-edizione> ;

<https://www.cusl.eu/wordpress/?p=2460> ; <https://www.antichita.uniroma1.it/sites/default/files/art/fil/2025-10/Bando%20Certamen%20Latinum%20Nova%20humanitas%20-%20VIII%20edizione.pdf>.

*Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, de ce texte, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable de l'auteur, est strictement interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.122-4 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.*